

Etude du comportement des saumons dans le bassin de la Sélune



Objectifs

Le **saumon**, espèce emblématique de la Baie du Mont Saint-Michel et de ses affluents, est une espèce anadrome. C'est-à-dire qu'elle grossit en mer puis retourne en **rivière** pour se **reproduire**. Ainsi, entre avril et juillet, les saumons s'engagent dans les estuaires et séjournent **2 à 10 mois** à l'aval des cours d'eau avant de remonter jusqu'aux zones de **frayères**. Cette étude a pour but d'étudier leur **comportement de migration** à cette période.

- Depuis 1916, **70%** du réseau hydrographique n'était pas accessible par les saumons du fait des **barrages** de Vezins et de la Roche-qui-Boit. C'est en automne 2022 que la **continuité écologique** a totalement été rétablie grâce au **démantèlement** de ces derniers. Comment vont se comporter les saumons face à ces **nouveaux territoires** ? Iront-ils se reproduire plus en **amont** ? Le nombre de **géniteurs** sera-t-il de plus en plus important dans la Sélune ?
- Quel est l'effet du **changement climatique** sur leur remontée ? On sait que les périodes de **sécheresse**, caractérisées par un réchauffement de l'eau et une baisse du **débit**, sont de plus en plus fréquentes et **défavorables pour la survie et la reproduction** des saumons.

Ainsi depuis 2019, une **trentaine** de **saumons** sont capturés chaque année par les chercheurs de l'INRAE à l'aval de Pontaubault. Chaque individu est **équipé d'émetteurs radio** permettant leur **suivi** pendant toute la saison estivale jusqu'à la période de reproduction courant décembre.

Ces émetteurs enregistrent la température, l'activité du poisson, sa profondeur, et peuvent être couplés à des capteurs de fréquence cardiaque afin d'étudier l'**impact du réchauffement climatique** sur sa physiologie et son **comportement**. Les résultats permettront ainsi de mieux **préserver** cette **espèce vulnérable**.

Résultats

- Entre 2019 et 2021, 28 à 38% des géniteurs suivis ont atteint la période de reproduction.
- Dès le démantèlement, 2 saumons ont franchi les barrages et déjà 1 individu a été localisé fin décembre en amont de Saint-Hilaire-du-Harcouët.
- **Qu'en sera-t-il en 2023 ?** L'arasement des barrages a-t-il été bénéfique à la population de saumons ?

Cadre réglementaire

Cette étude bénéficie d'une autorisation préfectorale autorisant la capture des saumons et a été examinée par un comité d'éthique chargé de contrôler le respect des règles en matière de bien-être animal dans le cadre d'études scientifiques.

Comment sont marqués les poissons ?

Certains saumons possèdent un émetteur dans leur estomac, inséré par la bouche. Ils sont identifiables par l'antenne (20 cm environ) sortant de leur gueule.

D'autres possèdent deux émetteurs introduits par chirurgie. Ils sont identifiables par la cicatrice apparente sur leur ventre.

Saumon marqué capturé par un pêcheur

Cicatrice post-opération

ou

Que faire si vous pêchez un saumon marqué ?

Si vous **conservez le poisson**, récupérez le ou les émetteurs et merci de nous contacter. Vous pouvez également les apporter au **3 Le Moulin de Cerisel, 50220 Ducey**.

Si vous le **relâchez**, merci de nous l'indiquer également. Vous contribuerez ainsi au développement des connaissances sur la population de saumons de la Sélune !

Qui contacter ?

Emilien Lasne, INRAE : emilien.lasne@inrae.fr ou 02 23 48 54 41
UMR Dynamique et durabilité des écosystèmes : de la source à l'océan, DECOD
65, rue de Saint-Brieuc – 35042 Rennes